

Bretagne, dont il a été pourvû en la place du Maréchal de Montesquiou, qui a été rappellé.

*Procession pour l'accomplissement du vœu de Louis XIII.*

VI. On fit le 15. à *Paris* la Procession solennelle, comme il se pratique tous les ans le jour de l'Assomption, pour l'accomplissement d'un Vœu que fit le Roi Louis XIII. lorsqu'il mit cette Ville & tout son Royaume sous la protection de la Ste. Vierge. Le Cardinal de Noailles, Archevêque y officia en habits Pontificaux, & la Chambre des Comptes, la Cour des Aides, le Magistrat, & les Compagnies y assisterent suivant l'usage.

*Le Congrès toujours à Cambrai.*

VII. On continuoit de dire que le Congrès pour traiter de la Paix avec l'Espagne se tiendra à *Cambrai*, & que l'ouverture s'en fera au plû tard le 15. Octobre. L'Express envoyé à *Madrid* pour obtenir le consentement de la Cour étoit revenu vers le 20. avec l'aprobation du Prince Regnant, & l'Archevêque de *Cambrai*, le Comte de *Morville* & Mr. de *St. Contest* ci-devant Intendant de *Metz* & Plenipotentiaire à *Baden*, étoient toujours désignez pour y assister en qualité de Plenipotentiaires de la France.

*Madame la Princesse prend possession du Comté de Dreux.*

VIII. Madame la Princesse à pris possession du Comté de *Dreux*, qui lui est échû pour sa part de la succession de feuë Madame la Duchesse de *Vendôme*; & le 19. S. A. fit son entrée à *Dreux*, où elle fut complimentée hors des Portes par le Gouverneur & le Magistrat à la tête de la Bourgeoise qui étoit sous les Armes. A l'entrée de la Ville le Lieutenant General du Baillage